MANIOC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté. — Egalité. — Fraternité.

Supérieur ecclésiastique

Cayenne, le 8 Aout 1928.

CIRCULAIRE

LE GOUVERNEUR de la Guyane française

à Messieurs les Chefs d'administration et de service et les commerçants de Cayenne.

Messieurs,

En raison des circonstances tragiques que nous traversons j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien recommander d'une façon pressante à tous vos agents et employés d'observer le calme le plus complet et, avant tout de ne participer à aucune manifestation de la rue, ni y assister en curieux. Je recommande instamment à toutes les familles d'éviter toutes allées et venues qui ne seraient pas indispensables.

Tous les moyens doivent être mis en œuvre par tous pour le rétablissement du calme et l'apaisement général.

Camille MAILLET.

Cayenne. — Imprimerie du Gouvernement.

Image

Circulaire

QUINTRIE, A.

Description

Image représentant une circulaire prise par le gouverneur de la Guyane française à l'occasion de la mort de l'homme politique guyanais Jean Galmot, en août 1928

Informations

Extrait:	AFFAIRE GALMOT ()
Provenances:	Diocèse de Cayenne
Base:	Bibliothèque numérique Manioc
Format:	image/jpeg

Mots clés

AFFAIRE GALMOT

POLITIQUE

ACTE OFFICIEL

GALMOT, JEAN (1879-1928)

MAILLET, CAMILLE (18..-19..)

ADMINISTRATION COLONIALE

GUYANE FRANÇAISE

20E SIÈCLE

Conditions d'utilisation

Domaine public

Citer ce document

Quintrie A., "Circulaire", . Extrait de: *Affaire Galmot*, GUYANE FRANÇAISE , , . Bibliothèque numérique Manioc consulté le 31 octobre 2026. Lien: HTTP://WWW.MANIOC.ORG/IMAGES/FRA111490017I1.

© Manioc 2022 - Tous droits réservés